



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1806-07**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1806-07 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1806 (RMH 330) afin de remplacer une disposition relative à l'installation de signalisation temporaire ainsi que de retirer et d'ajouter des interdictions de stationnement sur les rues des Alouettes, du Canari, du Cardinal et Valois

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 15 mai 2023.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 17^e jour du mois de mai 2023.

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca